

UN NIVEAU DE FORMATION DES AGRICULTEURS PLUS ÉLEVÉ

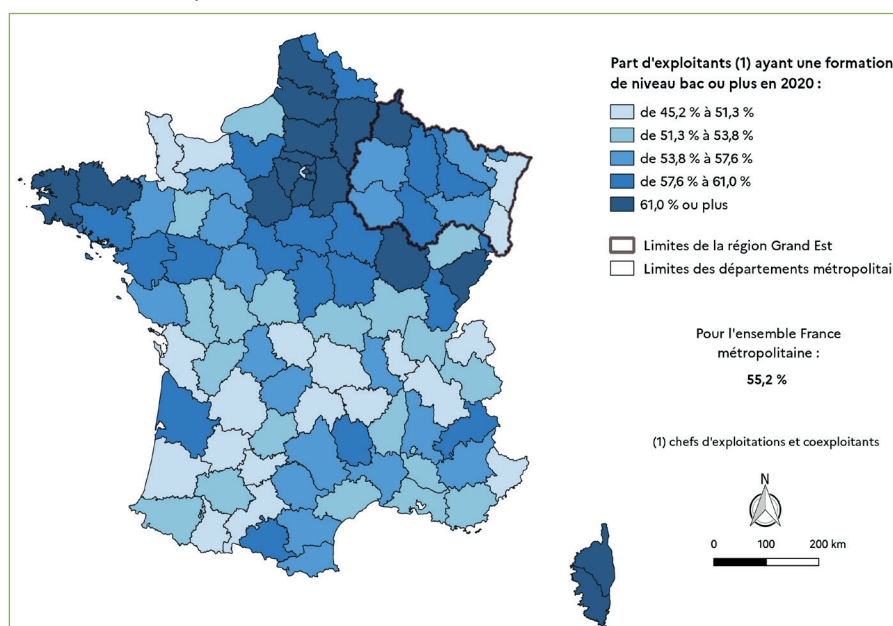
En 2020, les agriculteurs chefs d'exploitation ou coexploitants sont plus formés qu'ils ne l'étaient en 2010 et, surtout, disposent plus souvent d'une formation agricole. Si l'augmentation du niveau de formation est constatée pour les hommes comme pour les femmes, ces dernières ont plus souvent que leurs homologues masculins atteint un niveau d'études supérieures mais un niveau de formation agricole moins élevé. Le taux d'exploitants d'un niveau minimum baccalauréat gagne en moyenne dix points entre 2010 et 2020 quelle que soit la tranche d'âge et les jeunes de moins de 40 ans restent évidemment plus diplômés que leurs aînés. La taille et les spécificités de l'exploitation sont corrélées avec le niveau de formation.

Le Grand Est comptabilise environ 52 000 chefs d'exploitation et coexploitants en 2020 contre 61 500 en 2010, soit une perte de plus de 15 % expliquée par la baisse démographique du nombre d'exploitations, souvent les plus petites. Cela s'accompagne d'une élévation du niveau de formation des agriculteurs. En 2010, 61,6 % n'atteignaient pas le niveau baccalauréat, ils ne sont plus que 44,9 % en 2020. Dorénavant, 61,2 % d'entre eux ont une formation agricole à partir d'un CAP ou d'un BEP agricoles contre 47,9 % en 2010. Le taux de bacheliers est voisin du niveau national et est trois points au-dessus de la moyenne nationale.

Par le jeu des installations depuis 2010, le transfert entre époux ou la reprise, par un autre agriculteur, de l'exploitation, le taux d'agriculteurs avec un niveau supérieur à Bac + 2 est passé de 6 % à 10 %. Parmi les 7 000 agriculteurs sans réelle formation, environ 450 d'entre eux ont pu suivre une formation agricole courte (6,4 %) en

Carte 1

Exploitations agricoles ayant une formation (générale ou agricole) de niveau Bac ou plus en 2020



Champ : France métropolitaine - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

2020 et parmi les quelque 20 000 sans formation agricole, ce sont 10 % d'entre eux qui ont pu en bénéficier.

Tableau 1

Niveau de formation des chefs d'exploitation et coexploitants

Filière	Année	Nombre d'exploitants et coexploitants						Ensemble	Part des Bac ou plus (%) ²
		Non déterminé	Aucun diplôme, brevet des collèges	CAP, BEP ou équivalent	Bac ou équivalent	Bac + 2	Supérieur à Bac + 2		
Formation générale	2010	0	36 595	11 322	7 413	3 455	2 710	61 495	22,1
	2020	953	22 938	9 923	9 506	4 464	4 016	51 800	35,4
Formation agricole	2010	0	32 045	15 600	7 881	4 862	1 107	61 495	22,5
	2020	0	20 070	12 357	10 535	6 958	1 880	51 800	37,4
Formation principale ¹	2010	0	13 776	24 093	12 192	7 805	3 629	61 495	38,4
	2020	953	7 017	15 792	13 181	9 783	5 074	51 800	55,1

¹ Formation principale : formation la plus élevée entre générale et agricole

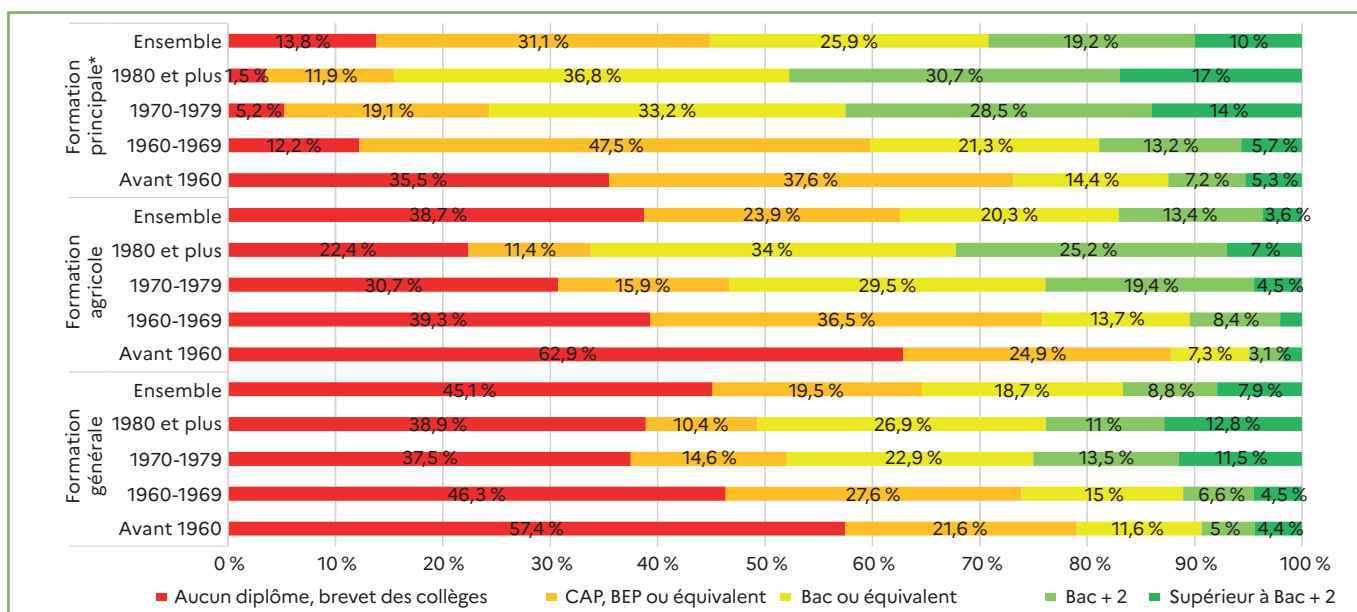
² Hors « non déterminé »

Champ : France métropolitaine - Hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 1

Niveau de formation le plus élevé des exploitants du Grand Est en 2020, selon l'année de naissance



* Formation principale : formation la plus élevée entre générale et agricole
 Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Les jeunes exploitants sont plus souvent formés

Les nouvelles générations d'exploitants agricoles du Grand Est ont un niveau de formation générale et agricole plus élevé. 84,5 % des exploitants nés à partir de 1980 ont atteint le niveau baccalauréat quel que soit la filière scolaire, contre 26,9 % parmi ceux nés avant 1960. L'augmentation du niveau de formation est plus forte encore lorsque le parcours de formation est agricole puisque 12,2 % des plus de 60 ans en 2020 avaient ou un bac technologique, professionnel, agricole ou un bac de technicien agricole voire plus contre 66,2 % pour les moins de 40 ans.

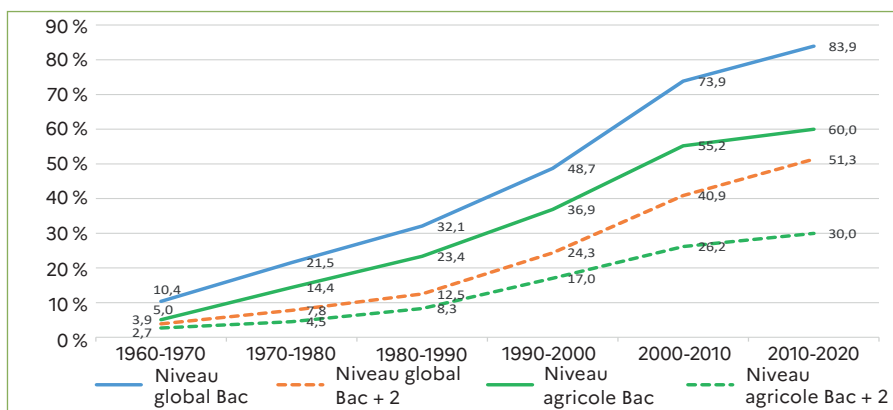
À l'identique, lorsqu'ils ont pris à moins de 40 ans la direction de leur première exploitation, les chefs d'exploitation sont mieux formés avec le temps et le taux de niveau Bac ou Bac + 2 n'a cessé de croître. Un chef d'exploitation sur deux qui s'est installé entre 2010 et 2020 et qui avait moins de 40 ans à l'installation avait une formation agricole ou non de niveau Bac + 2 contre un chef d'exploitation sur quatre sur la période 1990-2000.

Une formation agricole plus répandue chez les hommes

Il n'y a pas de distinction dans l'évolution du niveau d'études selon le sexe

Graphique 2

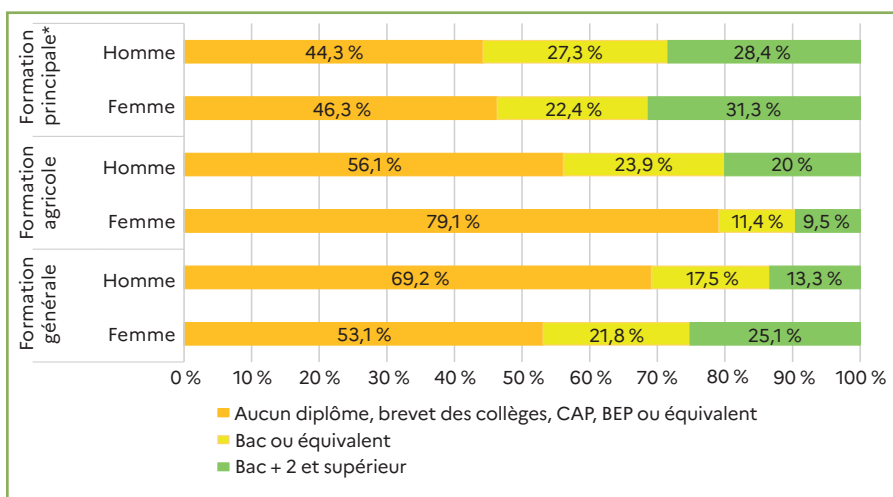
Part des chefs d'exploitation de niveau Bac ou plus selon la période de prise en main d'une exploitation à moins de 40 ans



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 3

Formation des exploitants du Grand Est en 2020, selon le sexe



* Formation principale : formation la plus élevée entre générale et agricole
 Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

entre 2010 et 2020, la baisse du taux d'exploitants ayant un niveau inférieur au baccalauréat tourne autour de 13 points, un peu plus élevé chez les femmes pour la formation générale et un peu plus élevé pour la formation agricole chez les hommes.

Parmi les exploitants du Grand Est en 2020, les femmes ont un niveau de formation général plus élevé (46,9 % avec au minimum un niveau baccalauréat général) que les hommes (30,8 %), mais ont un niveau de formation agricole moins élevé (20,9 % des femmes ont un baccalauréat agricole ou plus, contre 43,9 % des hommes). Le niveau général de formation des femmes est proche de celui des hommes, mais avec une proportion plus importante d'exploitantes avec niveau inférieur ou supérieur au baccalauréat. Dans la mesure où, en proportion, les femmes sont moins souvent sur l'exploitation ou moins souvent cheffes d'exploitation que les hommes - une sur deux est occupée à moins des trois quarts du temps (un sur trois pour les hommes)

et sept femmes sur dix sont cheffes (huit sur dix pour les hommes) - elles exercent souvent d'autres activités non agricoles.

Un niveau d'études corrélé avec le niveau de complexité de gestion de l'exploitation

Les exploitants d'une micro exploitation du Grand Est ont à peu près le même niveau de formation générale que ceux d'une grande exploitation, mais leur niveau de diplôme agricole est moins élevé (13,6 % avec un niveau baccalauréat agricole ou plus pour les micro-exploitations, contre 53,2 % pour les grandes exploitations).

Davantage que pour les exploitations individuelles, la gestion des exploitations sociétaires, généralement de moyenne ou grande dimension économique, demande de disposer de solides connaissances en techniques agricoles et en gestion administrative ou comptable. Ainsi, 48,6 % des exploitants en société ont une formation agricole de niveau baccalauréat ou plus contre

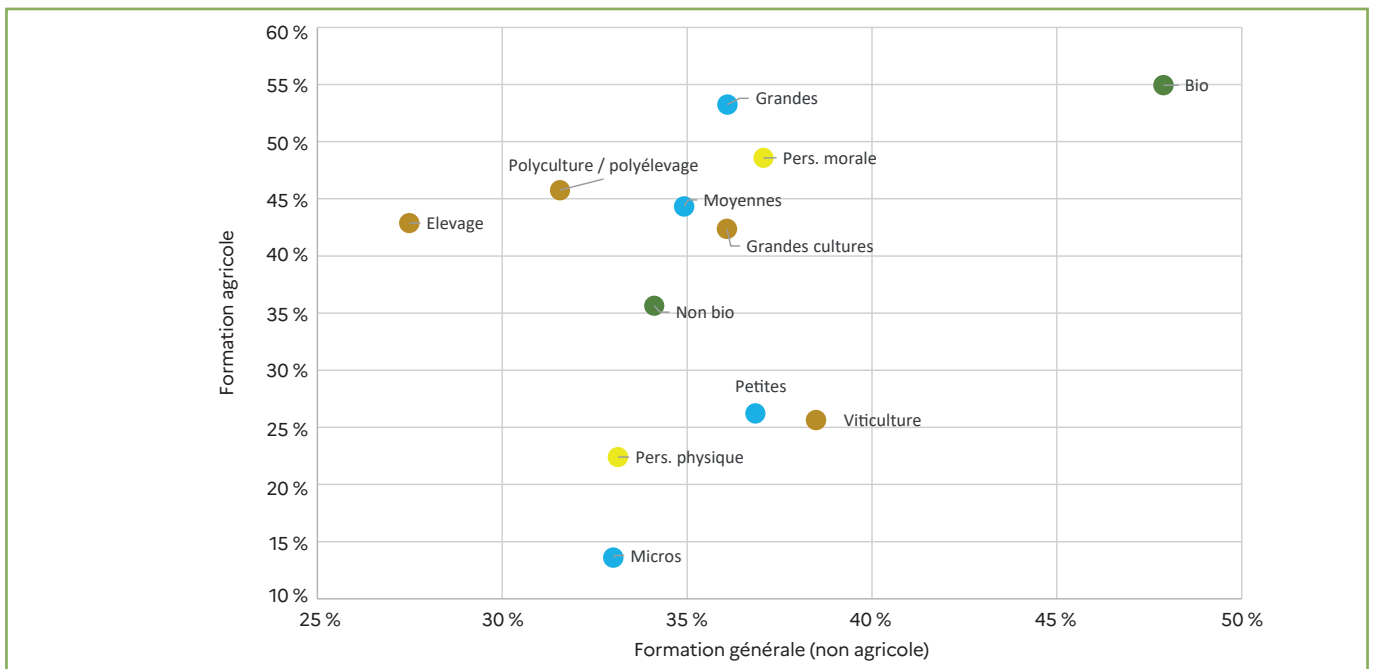
22,4 % en exploitation individuelle.

Le niveau de formation peut aussi varier selon les pratiques agricoles. Ainsi, les exploitants de structures engagées en agriculture biologique ont un niveau de diplôme général et agricole plus élevé (47,9 % ont un niveau baccalauréat ou plus en formation générale non agricole et 54,9 % en formation agricole), que ceux en agriculture conventionnelle (34,1 % en formation générale non agricole et 35,6 % en formation agricole).

Enfin, le niveau de formation par filière varie selon l'orientation productive des exploitations. Ainsi, le taux d'exploitants ayant une formation de niveau baccalauréat ou supérieur dans la filière agricole est plus élevé en grandes cultures, élevage ou les deux combinés qu'en viticulture. En revanche, il est plus important chez les viticulteurs et les céréaliers pour la formation générale hors agriculture.

Graphique 4

Exploitants ayant une formation de niveau Bac ou plus selon certaines caractéristiques des exploitations



Champ : Grand Est - Hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

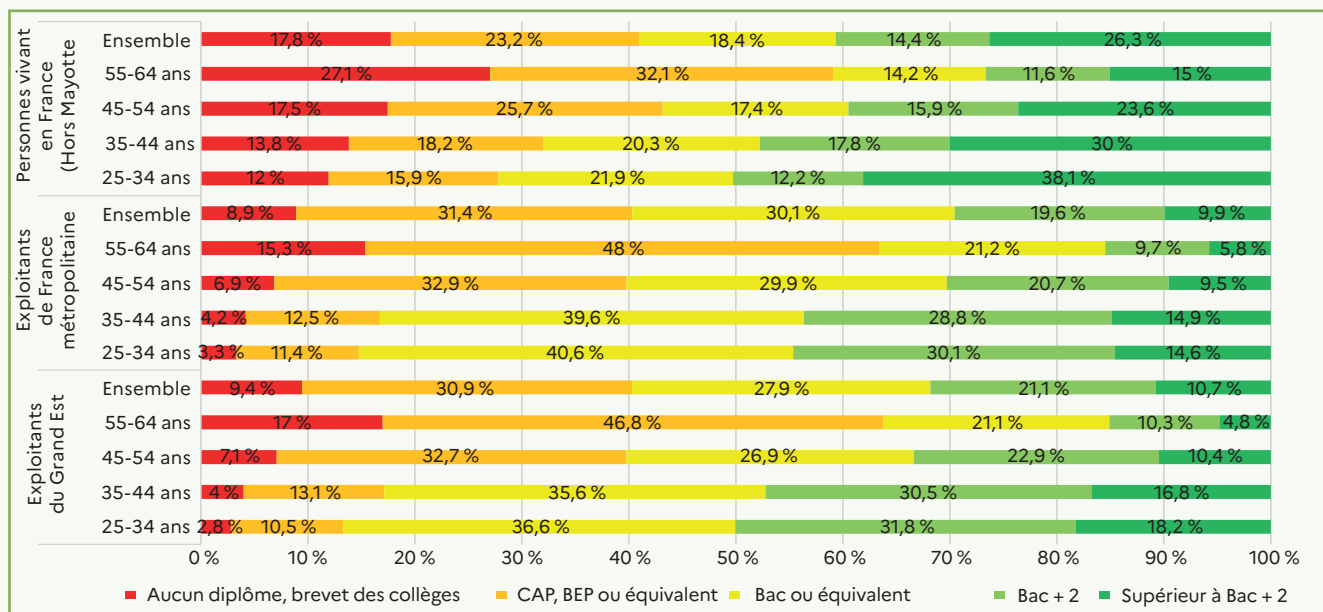
En proportion, par niveau de formation, les exploitants agricoles du Grand Est ont à peu près le même niveau que l'ensemble des exploitants français quelle que soit la tranche d'âge.

Les exploitants agricoles ont aussi à peu près le même niveau de diplôme que l'ensemble de la population française, mais avec une plus faible proportion d'agriculteurs sans aucune formation ou de niveau brevet des collèges au maximum (8,9 % des exploitants contre 17,8 % des français entre 25 et 64 ans), et avec une plus faible proportion d'exploitants ayant un niveau de formation supérieur à Bac + 2 (9,9 % des exploitants contre 26,3 % des français entre 25 et 64 ans). Par ailleurs, les jeunes agriculteurs atteignent plus fréquemment le niveau du baccalauréat :

ils sont 85,2 % parmi les agriculteurs ayant entre 25 et 34 ans contre 72,2 % sur la même tranche d'âge pour la population générale. En revanche, les jeunes exploitants sont moins nombreux à poursuivre des études au-delà du niveau Bac + 2 (14,6 % des jeunes agriculteurs contre 38,1 % de l'ensemble des jeunes). Cette spécificité agricole est probablement liée au niveau de formation agricole requis dans le cadre des aides à l'installation. En effet, pour remplir le critère de capacité professionnelle agricole, les candidats à la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) nés à partir du 1^{er} janvier 1971 doivent être titulaires a minima d'un Bac professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ou d'un brevet professionnel « responsable d'exploitation agricole ».

Graphique 1

Niveau de formation le plus élevé des exploitants du Grand Est en 2020, selon l'année de naissance



Note : pour les exploitants agricoles, la formation retenue est la plus élevée entre les filières générale et agricole
 Champs : exploitants agricoles de 25 à 64 ans en 2020, population française hors Mayotte de 25 à 64 ans en 2021 dont le diplôme n'est pas « non déterminé »
 Sources : Agreste - Recensement agricole 2020, Insee - Enquête emploi 2021